

MENS

# FERME DU SER CLAPI



## UN ACCOMPAGNEMENT INDISPENSABLE



### TERRE DE LIENS



> **Objectif :** Terre de Liens intervient pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en achetant le foncier, terres et bâti. Il s'agit de dispenser les futurs paysans de l'endettement lié à l'achat du foncier, de garantir la transmissibilité et la vocation nourricière des terres et de développer l'agriculture bio par des baux à clauses environnementales.

- Ferme du Ser Clapi :** un groupe de 3 bénévoles de Terre de Liens prennent en charge l'instruction du projet et de l'achat.
- 2020, 2021 : une vingtaine de rencontres avec tous les protagonistes du projet, cédants, futurs fermiers, Safer, Chambre d'agriculture... ensemble ou séparément pour finaliser les modalités d'achat et d'installation.
  - Janvier 2022 : décision de l'achat de la ferme par Terre de Liens, signature d'une promesse d'achat.
  - Printemps 2022 : état des lieux des terres et du bâti en vue de la signature du bail.

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



La Chambre d'agriculture de l'Isère est intervenue à plusieurs titres et aux différentes étapes de la transmission de la ferme du Ser Clapi.

#### 1 SERVICE TRANSMISSION

> **Objectif :** faciliter la transmission de la ferme, accompagner les agriculteurs cédants.

- 2018-2019 : rencontre avec les Pascal, réalisation d'un audit de transmission :
- attentes des agriculteurs cédants ;
  - historique de la ferme ;
  - estimation de la valeur des terres et des bâtiments agricoles, en lien avec la Safer.

Suivi des démarches administratives.

Soutien (conjointement à la Safer) à la demande de permis de construire des Pascal.

#### 2 ACCOMPAGNEMENT HUMAIN DE COLLECTIFS AGRICOLES

> **Objectif :** faciliter les échanges pour construire et ajuster la vie du groupe.

- Accompagner le stage sur la ferme de la Petite Chèvrerie en 2021 ;
- aider les 3 repreneurs à construire leur collectif (2021-2022) :
  - définir le socle de valeurs communes,
  - préciser le mode de gouvernance et de prise de décision,
  - s'accorder sur un « système » de communication et de régulation des tensions.

**Perspectives :** assurer un suivi après l'installation, à raison d'une ou deux fois par an.

#### 3 ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET

> **Objectif :** faciliter la reprise de la ferme, accompagner les repreneurs.

- Diagnostic et état des lieux de la ferme du Ser Clapi ;
- réalisation d'une étude de faisabilité économique sur 4 ans ;
- accompagnement aux demandes de financement : DJA, prêt d'honneur...
- mise en lien avec différents conseillers spécialisés pour garantir la cohérence du projet (technique, commercialisation, juridique...).

### LA SAFER



> **Objectif :** assurer le maintien des terres et des bâtiments dans leur vocation agricole

- Aide à la mise en vente de la ferme du Ser Clapi ; la Safer intervient en tant qu'intermédiaire :
- estimation des terres et des bâtiments agricoles (avec la Chambre d'agriculture) ;
  - promesse de vente auprès des Pascal ;
  - appel à candidatures pour l'achat de la ferme, acceptation de celle de Terre de Liens en commission ;
  - promesse d'achat auprès de Terre de Liens.

Échange de quelques parcelles avec un agriculteur voisin (Sylvain Pascal, neveu de Thierry).

Soutien (conjointement à la Chambre d'agriculture) à la demande de permis de construire des Pascal.

### LA PETITE CHÈVRERIE



- 2010-2021 :** Hélène Vincent et Philippe Rege, éleveurs de chèvres puis de brebis, à Doya, à Mens, sur des terres en location ; production de fromages de chèvres.
- 2018 :** mettent en relation Aymeric, Lucie et Pierrot avec les Pascal, éleveurs et propriétaires de la ferme du Ser Clapi.
- Fin 2020 :** accueillent Aymeric, Lucie et Pierrot en stage-reprise (convention avec la Chambre d'agriculture). Mise à disposition du troupeau de chèvres, des terres et des installations (salle de traite, fromagerie...) durant l'année 2021.
- 31 décembre 2021 :** départ à la retraite de Philippe. Médiation avec les propriétaires pour une mise à disposition des terres pour un an pour les 3 jeunes repreneurs, en attente de la mise à disposition de la ferme du Ser Clapi.

### LA COMMUNE DE MENS

Dans un contexte de tension sur le foncier et dans leur démarche de transmission, les cédants ont des difficultés pour trouver un logement pour leur retraite.

Le maire de Mens a décidé de réunir une commission composée d'élus de la commune, de la Communauté de communes, de la Safer, de la Chambre d'agriculture et de Terre de Liens pour étudier la situation de la famille Pascal. Élaboration d'une solution concertée à proposer aux services administratifs afin de permettre une construction sur un terrain en propriété qui n'impacte pas l'exploitation agricole et respecte les règles foncières de la commune.

